

Diplôme du supérieur : une garantie pour l'insertion ?

SÉVERINE LANDRIER
CÉCILE REVEILLE-DONGRADI
CHARGÉES D'ÉTUDES

L'enquête « Génération 2004 » en PACA

À la demande de l'ORM, le Centre d'études et de recherche sur les qualifications a interrogé 5 000 jeunes représentant les 59 000 jeunes sortis du système éducatif en région PACA en 2004, quel que soit leur niveau de formation. Comme en 1998, l'objectif de cette grande enquête est d'analyser les premières années de la vie active des jeunes.

Parmi eux, 2 767 jeunes ont été interrogés de façon à représenter les 23 287 jeunes de PACA diplômés de l'enseignement supérieur en 2004.

La répartition des diplômes obtenus est comparable à celle de la France. Une exception pourtant : la présence moindre des diplômés de bac + 2, surtout dans le secteur de la santé et du social, au profit des titulaires de master.

Source : Céreq – Enquête Génération 2004 – Traitement ORM.

Les jeunes ayant terminé avec succès leurs études supérieures en 2004 dans la région PACA sont confrontés, trois ans plus tard, à un taux de chômage plus élevé que dans l'Hexagone (9 % pour 7 %). Leurs difficultés sur le marché du travail, certes plus sensibles aux fluctuations économiques, ne semblent pas leur être spécifiques puisque le taux de chômage relatif à l'ensemble des actifs au sein de la région est également supérieur au taux moyen observé pour la France. Ce constat est à souligner car, les conditions d'embauche ayant tendance à marquer durablement les carrières, quelle que soit l'évolution de la conjoncture, ces jeunes continueront à être pénalisés dans le déroulement de leur vie professionnelle.

Pour mieux comprendre cet effet déterminant des premiers temps de l'insertion, les données présentées ici examineront les emplois de départ dans la vie active pour ces sortants de l'enseignement supérieur, la nature de leurs trajectoires durant les trois années qui ont suivi cette sortie et enfin les emplois à l'arrivée de ces parcours forts différenciés selon le profil de chacun.

UN ACCÈS RAPIDE À UN PREMIER EMPLOI D'UNE DURÉE SOUVENT LIMITÉE

La moitié des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en PACA mettent

moins d'un mois pour accéder à leur premier emploi. Ce temps d'attente est variable selon le niveau de diplôme et la spécialité suivie : plus le diplôme est élevé et/ou professionnalisant et plus l'accès au premier emploi est rapide. Par exemple, pour les diplômés de niveau bac + 5 (master 2), ce délai est de moins d'un mois concernant les filières scientifiques, santé et sport, les écoles de commerce et d'ingénieurs et de deux mois pour les filières de lettres et sciences humaines. Il atteint deux mois pour les licences et les masters de 1^{re} année, à l'exception des diplômés de licences professionnelles, pour lesquels ce délai est ramené à un mois et confirme le caractère professionnalisant de cette formation.

Lors de leur première embauche, les diplômés de l'enseignement supérieur accèdent majoritairement à des emplois précaires. Le statut de ce premier emploi varie cependant selon leur niveau de diplôme.

Le recours à l'intérim est d'autant plus élevé que le niveau de diplôme est faible. Mais ce sont surtout les jeunes possédant un diplôme professionnalisant qui accèdent à l'emploi via l'intérim : les bac + 2 tertiaires, industriels, et surtout les licences professionnelles pour plus d'un quart d'entre eux. Ce type d'emploi, fragile, joue plutôt un rôle de tremplin professionnel pour ces jeunes.



Diplôme du supérieur : une garantie pour l'insertion ?

Un emploi à durée déterminée (EDD) est un emploi sous contrat à durée déterminée classique, en intérim ou en emploi aidé.

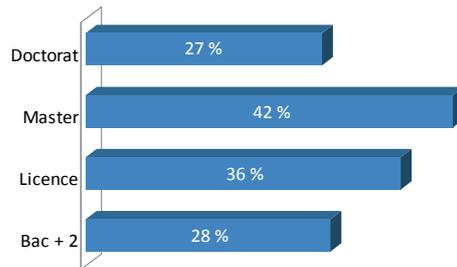
Un emploi à durée indéterminée (EDI) est un emploi sous contrat à durée indéterminée ou sous statut de fonctionnaire.

Les diplômés accèdent à un EDI dans les mêmes proportions selon qu'ils ont atteint un niveau bac + 2 ou un doctorat.

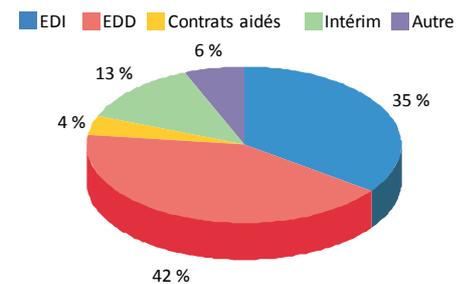
9 % d'emplois à durée déterminée de plus pour les femmes.

Le salaire médian est le salaire au-dessus duquel la moitié des jeunes est rémunérée.

Proportion d'EDI par niveau de diplôme



Statut du premier emploi en PACA



Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

Le premier contrat de travail des femmes est plus souvent à durée déterminée que celui des hommes. Plus d'un tiers des femmes trouvent leur premier emploi au sein de l'administration, alors que la part des hommes n'est que d'un quart.

Les niveaux de salaire médian net mensuel à l'embauche évoluent en fonction du niveau de diplôme, de l'origine sociale et du sexe. Ils sont compris entre 1 100 euros pour les diplômés de niveau bac + 2 et 1 700 euros pour les docteurs.

Les salaires varient également selon les secteurs d'activité : de 1 000 euros dans le commerce et les services aux particuliers à 1 300 euros dans les services aux entreprises et l'éducation, santé, action sociale.

DES TRAJECTOIRES D'ACCÈS À L'EMPLOI VARIABLES SELON LE DERNIER DIPLÔME OBTENU

Pour caractériser dans la durée le processus d'insertion professionnelle, cinq types de trajectoires sur les trois premières années de vie active sont proposés.

Accès rapide et durable à l'emploi

Ils sont en moyenne 34 mois en emploi et 1 mois au chômage au cours de leurs trois premières années d'activité. 99 % d'entre eux sont en emploi en 2007.

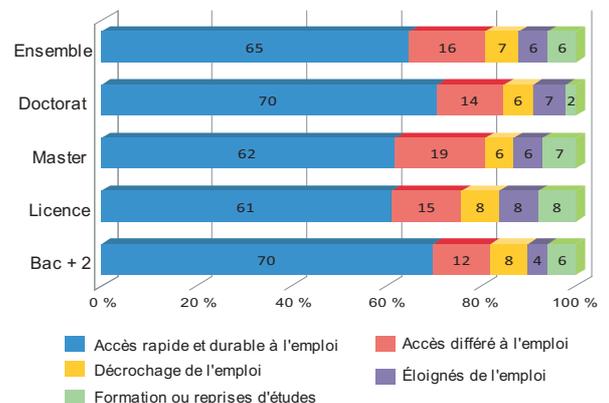
Accès différé à l'emploi

Après une période de chômage, d'inactivité ou de formation, ces jeunes ont passé en moyenne 13 mois au chômage. En 2007, ils sont 90 % en emploi.

Décrochage de l'emploi

Plus de 90 % des jeunes ont eu un emploi au cours de la première année. En revanche, en 2007, 86 % d'entre eux sont au chômage ou inactifs et 10 % ont repris des études ou une formation.

Les trajectoires d'accès à l'emploi en PACA



Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

Éloignés de l'emploi

70 % de ces jeunes connaissent une période de chômage persistant et 30 % travaillent, en majorité sur des contrats à durée déterminée.

Formation ou reprise d'études

50 % de ces jeunes sont en emploi la première année, la plupart sur des contrats à durée déterminée. La seconde année, 80 % d'entre eux s'inscrivent dans une démarche de formation ou reprennent des études. La troisième année, 30 % sont en emploi.

Par rapport à la France, l'accès rapide et durable à l'emploi pour les diplômés du supérieur est inférieur de 4 points. Il est inférieur de 7 points pour les titulaires d'une licence ou d'un doctorat.

En PACA, les jeunes titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 ou d'un doctorat connaissent un accès rapide et durable à l'emploi plus fréquemment que les autres diplômés du supérieur. Si les diplômés de master semblent moins nombreux à connaître cette trajectoire, c'est surtout le fait des diplômés de 1^{re} année de master qui n'ont pas vocation à viser un emploi direct. Les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 5 ont quant à eux un accès rapide et durable à l'emploi légèrement supérieur à la moyenne régionale des diplômés du supérieur.

Si les diplômés de la région s'inscrivent moins souvent dans une trajectoire d'accès à l'emploi rapide et durable, c'est encore plus le cas des diplômés de licence et des docteurs, qui semblent confrontés à un marché du travail spécifique en PACA. Certes, les jeunes docteurs connaissent en moyenne, plus que les autres diplômés du supérieur, un accès rapide et durable à l'emploi en PACA. Mais la comparaison de leur trajectoire d'insertion professionnelle avec la moyenne française pointe leur plus grande difficulté à se stabiliser dans l'emploi.

Une qualité d'insertion supérieure selon les filières suivies

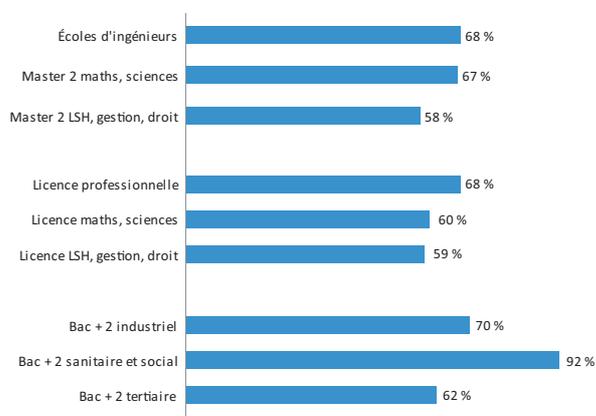
À niveau de diplôme équivalent, les jeunes issus de filières professionnelles entrent dans la vie active dans de meilleures conditions que les diplômés de filières générales en PACA, comme dans le reste de la France.

Par exemple, les sortants diplômés des filières santé et social, ayant connu une croissance

soutenue suite au fort développement des besoins dans les secteurs de la santé et du social, s'insèrent en majorité très bien.

Par ailleurs, l'accroissement de l'offre de formations professionnalisantes à l'université sur la dernière décennie a accru les inégalités quant aux conditions d'insertion professionnelle des étudiants, au détriment des filières généralistes, tout particulièrement en lettres et sciences humaines (LSH).

Accès rapide et durable à l'emploi par diplômés



Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

La catégorie « mathématiques et sciences » regroupe les étudiants des filières techniques, santé et sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps).

Persistance d'inégalités d'insertion entre hommes et femmes

En PACA, l'entrée dans la vie active des diplômés de l'enseignement supérieur demeure plus favorable pour les hommes. Ceux-ci accèdent en effet davantage à un emploi rapide et durable que les femmes, alors que ces dernières sont un peu plus en situation de décrochage, en formation ou en reprise d'études. Parmi les diplômés connaissant une trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi, l'écart observé entre les hommes et les femmes s'accroît proportionnellement à leur niveau de diplôme : si les hommes ne sont que 3 % de plus que les femmes à décrocher rapidement un EDI quand ils sont diplômés de niveau bac + 2 ou licence, cet avantage s'élève à 16 % chez les docteurs.

Pourtant, sur l'ensemble de la France, les

Plus le niveau du diplôme obtenu est élevé, plus les femmes sont désavantagées, comparativement aux hommes, au moment de leur entrée sur le marché du travail.

trajectoires d'entrée dans la vie active se sont atténuées pour les hommes et les femmes diplômés de l'enseignement supérieur. Les différences qui subsistent sont relatives au fait que les femmes sont un peu moins en situation d'accès différé à l'emploi et reprennent un peu plus souvent une formation ou leurs études. Il y a là indéniablement un effet de filière de formation, les jeunes filles s'orientant encore massivement sur les disciplines et les spécialités moins performantes en termes d'insertion professionnelle.

Prégnance de l'origine sociale

Des différences sensibles sont également observées selon l'origine sociale des jeunes. Celles-ci méritent d'être soulignées dans la mesure où elles sont spécifiques aux jeunes diplômés de l'enseignement supérieur de la région et non observées en moyenne nationale.

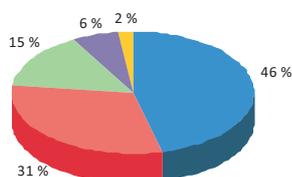
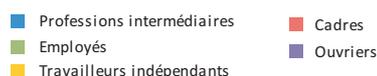
Les écarts sont plus ou moins marqués selon le niveau du dernier diplôme obtenu. Par exemple, les diplômés de niveau bac + 2 et les jeunes docteurs sont 70 % à accéder dans des conditions sécurisées à l'emploi. Ces taux varient de 64 % et 47 % pour les enfants d'ouvriers à 72 % et 76 % pour les enfants de cadres supérieurs.

UNE STABILISATION DANS L'EMPLOI TROIS ANS APRÈS MAIS PAS POUR TOUS

Un risque de déclassement professionnel

Les diplômés en emploi à la date de l'enquête occupent en majorité des postes relevant des professions intermédiaires ou du statut de cadre, ce qui correspond aux répartitions

Catégories socioprofessionnelles des jeunes diplômés du supérieur en emploi en 2007



Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

moyennes observées pour les diplômés de l'ensemble de la France.

Toutefois, les qualifications acquises au cours de l'enseignement supérieur étant d'un niveau plus élevé que celui requis pour occuper un poste d'employé ou d'ouvrier, il ressort que moins d'un quart des diplômés du supérieur en emploi se trouvent, trois ans après leur entrée sur le marché du travail, en situation de déclassement professionnel.

Un effet déclassement plus marqué chez les femmes

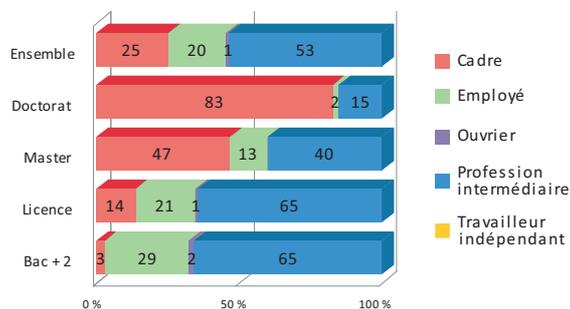
Par ailleurs, les hommes sont essentiellement sur des emplois de cadres et des professions intermédiaires. Plus de la moitié des femmes exercent une profession intermédiaire, un quart d'entre elles sont cadres et 20 % sont employées.

Accès rapide et durable à l'emploi pour :

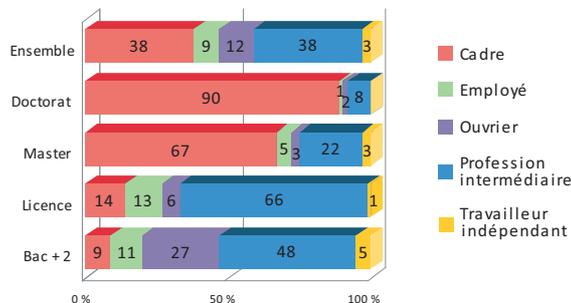
- 62 % des enfants d'ouvriers ;
- 68 % des enfants de cadres.

Deux fois plus d'accès différé à l'emploi pour les enfants d'ouvriers que pour les enfants de cadres.

Catégories socioprofessionnelles des femmes en emploi selon leur niveau de diplôme



Catégories socioprofessionnelles des hommes en emploi selon leur niveau de diplôme



Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

Même à niveau de diplôme équivalent, les hommes et les femmes occupent des positions différentes : par exemple, les hommes les

plus diplômés, et tout particulièrement les titulaires de master, sont davantage cadres.

Les diplômés de niveau bac + 2 et de master travaillent en grande majorité pour des entreprises privées. Les premiers voient leur activité concentrée au sein de petites entreprises alors que les seconds travaillent davantage au sein de grandes entreprises. Les diplômés de licence et de doctorat exercent leur activité plutôt dans la fonction publique. Comme les diplômés de niveau bac + 2, les docteurs se démarquent par leur forte propension à travailler au sein de petites entreprises.

Une grande partie des docteurs (64 %) et quasiment la moitié des diplômés de licence exercent leur activité professionnelle dans le secteur de l'éducation, santé et action sociale. Sur la totalité des jeunes qui travaillent dans ce secteur d'activité, environ les deux tiers sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2 et licence. Par ailleurs, le secteur relatif à l'offre de services aux entreprises recrute quasiment deux tiers des diplômés de master.

Des chances de sécurisation dans l'emploi public qui s'amenuisent dans le temps

Les jeunes embauchés lors de leur premier emploi dans l'éducation et dans le secteur conseil et assistance (services aux entreprises) sont plus souvent que leurs pairs en emploi à durée indéterminée, ce qui correspond pour les premiers aux jeunes

lauréats de concours. C'est surtout dans l'administration publique que les jeunes sont embauchés pour une durée déterminée.

En revanche, à la date de l'enquête, les jeunes en emploi à durée indéterminée sont nettement plus nombreux dans le secteur du conseil et de l'assistance. Ceux qui travaillent dans l'administration publique et l'éducation occupent au final davantage des emplois à durée déterminée. Ainsi, il semblerait que les jeunes qui se mettent en file d'attente pour entrer dans la fonction publique sont, trois ans après leur sortie du système éducatif, moins souvent en emploi à durée indéterminée que leurs pairs insérés dans d'autres secteurs d'activités.

* * *

La diversité des trajectoires d'insertion des sortants de l'enseignement supérieur dépend, classiquement, du niveau de diplôme, de sa finalité (insertion ou poursuite d'études) et de la spécialité de formation. À cette combinaison de facteurs s'ajoutent, non moins classiquement, les inégalités de sexe et d'origine sociale. Cet effet est plus marqué en région que sur l'ensemble de la France. Un autre élément peut être introduit : la diversité des parcours de formation pour arriver à un même diplôme, d'autant plus fréquente que la durée des études est longue.

Des travaux récents soulignent l'avantage en termes salarial des jeunes qui ont commencé leurs études en sciences par une classe

%	Premier emploi			Emploi à la date de l'enquête		
	EDD	EDI	dont fonctionnaires	EDD	EDI	dont fonctionnaires
Les quatre plus grands secteurs d'activité en PACA (NES 36)						
Éducation	49	48	43	33	64	53
Santé, action sociale	57	31	6	26	59	11
Conseil et assistance	41	55	0	7	84	0
Administration publique	65	35	28	37	63	47
Ensemble	60	35	9	25	68	14

Source : Céreq - Enquête Génération 2004 - Traitement ORM.

Note de lecture : sur 100 diplômés du supérieur ayant trouvé un premier emploi, 60 sont embauchés pour une durée déterminée et 35 pour une durée indéterminée. Les 5 restants, n'apparaissant pas dans le tableau, sont non-salariés. Parmi ceux qui exercent leur premier emploi dans le secteur de l'éducation, 48 % sont embauchés pour une durée indéterminée, dont 43 % sous statut de fonctionnaire.

Le premier emploi occupé depuis 2004 peut être le même que celui qui est déclaré au moment de l'enquête.

Ce premier emploi n'est pas daté. Il s'agit du premier contrat de travail signé par le jeune suite à sa sortie du système éducatif en 2004.

préparatoire aux grandes écoles (CPGE) ou en intégrant une formation en institut universitaire technologique (IUT) par rapport à ceux qui n'ont étudié qu'à l'université (Béduvé, Fourcade, Giret, 2009). Ce constat remet en question l'hypothèse du caractère homogénéisateur du diplôme final dans le processus d'insertion. S'il semble désormais acquis que plus le niveau de diplôme est élevé, plus l'entrée sur le marché du travail se déroule dans de bonnes conditions, ces analyses

suggèrent deux pistes de réflexion :

- les employeurs ne sont pas indifférents au parcours précédant l'obtention du dernier diplôme ;
- en ne prenant en considération que le dernier diplôme obtenu, les indicateurs statistiques rendant compte de la performance des diplômés sur le marché du travail ont tendance à simplifier de façon un peu hâtive la complexité du processus d'insertion.

Pour en savoir plus

- BÉDUWÉ C., FOURCADE B., GIRET J.F., « De l'influence du parcours de formation sur l'insertion : le cas des diplômés scientifiques », *Formation Emploi*, n° 106, 2009, p. 5-23.
- CALMAND J., HALLIER P., « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », *Céreq, Bref*, n° 253, 2008.
- CÉREQ, *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, 2008.
- VIAL D., *Santé et travail social : une insertion réussie, mais au prix d'une forte sélection*, ORM, « Mémo », n°35, 2007.

Un contexte de restructuration de l'enseignement supérieur

Les jeunes de la génération 2004 (cf. encadré sur l'enquête) ont poursuivi leurs études dans un contexte en pleine mutation. Tout d'abord, ils ont terminé leurs études juste avant la mise en place du système LMD (licence, master, doctorat) devant harmoniser les diplômes en Europe. Ensuite, ils ont vécu une succession d'initiatives visant à structurer l'ensemble du système d'enseignement supérieur autour de la professionnalisation des diplômes. La création et la multiplication des licences professionnelles ainsi que l'accroissement de l'apprentissage (au niveau bac + 2) en sont les exemples les plus marquants.

L'enseignement supérieur en PACA

Avec 158 000 étudiants, la région PACA est la 3^e région française derrière l'Île-de-France et Rhône-Alpes qui forme le plus de jeunes dans l'enseignement supérieur. En 2003-2004, l'université a accueilli 70 % des étudiants de la région, ce qui est sensiblement plus élevé que pour la moyenne française (63 %).

Si les nouveaux bacheliers de PACA restent davantage qu'au niveau national dans leur région d'origine afin de poursuivre leurs études universitaires, c'est encore plus le cas dans l'académie d'Aix-Marseille. Cette dernière est par ailleurs une des académies les plus attractives. L'aire urbaine d'Aix-Marseille rassemble 60 % des étudiants, celle de Nice 25 %.

(Source : MENESR, DEP).